

Emballage: l'unité consommateur en bois comme alternative au carton ou au plastique ?

L'espace des professionnels du bois a séduit les visiteurs du salon All4pack. L'unité consommateur en bois pour les fruits et légumes a fait l'objet de nombreuses demandes.



Le « village bois » sur le salon All4pack est la concrétisation d'un travail commun au sein du pôle emballage bois entamé il y a deux ans, offrant ainsi une plus grande visibilité à toutes les composantes de la filière.

© Philippe Gautier-FLD

All4Pack, le salon international de l'emballage et de l'intralogistique à Paris, s'est déroulé du 21 au 24 novembre dernier. Après une pause de quatre ans pour cause de crise sanitaire, l'évènement a enregistré une fréquentation de près de 45 000 professionnels, venus de 80 pays pour découvrir plus d'un millier d'exposants et marques présents, dont 50% d'internationaux.

La filière bois présente ses solutions

Parmi les différents stands, celui du pôle emballage bois a marqué l'esprit d'un grand nombre de visiteurs. Autours d'un îlot central dédié aux représentations interprofessionnelles, une kyrielle d'entreprises s'était agrégée, présentant du coup une offre globale dans une ambiance conviviale et pour tout dire apaisée. « *Ce village bois est un peu la concrétisation d'un travail en commun des différentes familles de la filière, entamée il y a deux ans* », explique **Olivier de Lagausie**, délégué général du



Siel (Emballage léger en bois). C ela permet de disposer de moyens supplémentaires pour une meilleure visibilité des différentes familles. De plus, avec un programme de huit conférences balayant tous les sujets d'actualité - gestion de la ressource, attractivité de la filière...- nous avons rendu lisible nos actions » .

Emballage bois : sécuriser la matière première

Disposer de bois pour la fabrication est un impératif. La démarche « Merci le peuplier » permet d'inciter au reboisement après récolte des peupliers : cette aide financière de la part des industriels est accordée au propriétaire après le reboisement, sous réserve du respect des conditions de la charte « Merci le peuplier ». *« Cette démarche participe à la disponibilité de la matière première. Par ailleurs, elle offre une solution aux propriétaires qui pourraient être tentés d'utiliser leur surface après récolte à d'autres fins. Les Régions l'ont bien compris et abondent la démarche »* souligne Olivier de Lagausie.

Un intérêt fort pour l'unité consommateur en bois

L'espace de la filière bois sur **All4Pack** présentaient toutes les solutions offertes par les fabricants (caisses, palettes etc...), mais une tendance s'est faite jour pendant le salon : *« L e buzz était vraiment sur l'unité consommateur en bois »,* précise **Thierry Péré**, le directeur du **groupe PSBM** (Péré/Simonet/Barrieu/Mirabel) situé à Agen. *Et cela ne vient pas obligatoirement des effets de la loi Agenc ou de la rareté du carton pour les emballages. Nous notons bien le désir marketing des coopératives à jouer la carte du bois car il apparaît comme un bon vecteur de ventes, malgré un prix trois à quatre fois supérieur à celui du carton. Des légumes comme certaines tomates anciennes, la carotte ou la pomme de terre reviennent vers le bois. Celui-ci permet une véritable mise en avant du produit en linéaires au-delà de la simple fonction de contentant comme avec le plastique pour le carton. Le bois signe la qualité du produit ».*



Le développement de l'unité consommateur en bois ici avec la fraise dépend aussi des méthodes de production et des lieux de consommation.

© Emballages Lacroix

Emballage léger en bois et filière énergie

Faire entrer l'emballage léger en bois dans le cercle vertueux de la recyclabilité, même si cela peut tomber sous le sens, n'est finalement pas chose aisée. En 2021, l' **Ademe**, en partenariat avec **Citeo**, ont évalué la pertinence et la faisabilité de développer une filière de recyclage matière ou organique. Le **Siel** a participé à cette démarche : « *Il a été question, à partir de critères environnementaux et économiques, de comparer le recyclage et la valorisation énergie* », explique **Olivier de Lagausie**. *Il apparaît que la deuxième solution offre un profil environnemental similaire au recyclage, en ce qui concerne nos produits, et au niveau économique, elle évite aux centres de tri d'engager des investissements importants* ». De plus, le fléchage vers la valorisation énergie des refus de tri permet de bénéficier d'un Point Vert bas. « *Aujourd'hui, il est nécessaire que la grande distribution considère les emballages légers en bois comme positifs et arrête de les voir comme non recyclables* » martèle le délégué général du **Siel**.